



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 25 décembre 2015



N° 635



Action sociale

L'annonce gouvernementale sur l'analyse des besoins sociaux à l'heure des vertus et des suggestions

L'Analyse des besoins sociaux (ABS) que les Centres communaux d'action sociale (CCAS) doivent théoriquement mettre en œuvre chaque année, entre peu à peu dans les esprits comme une obligation, mais aussi comme une utile nécessité. Le Gouvernement, via un comité interministériel, a pourtant annoncé son intention de supprimer cette obligation au prétexte que tous les CCAS, et en particulier les plus petits, ne réalisent pas cette ABS.

Après l'Union nationale des CCAS (Unccas), c'est le Réseau des cadres territoriaux de l'action sociale (Anccas) qui déplore le projet. L'association propose de faire évoluer l'ABS vers une « *observation sociale partagée* » avec les différents acteurs de l'action sociale (Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Éducation nationale, Conseil départemental...). L'Anccas invite ceux-ci à construire un outil statistique commun alimenté par les données de chacun d'entre eux. Les CCAS seraient obligés de participer à ce nouveau dispositif qui serait un « *Observatoire des besoins sociaux territoriaux* ».

Mais si le Gouvernement suivait cette proposition, n'y aurait-il pas à craindre le formatage de l'analyse, avec un poids excessif des statistiques pour définir une politique sociale ?

Quoi qu'il en soit, l'Association des communautés de France (AdCF) avait elle-même suggéré, en mai 2015, de confier aux structures intercommunales la réalisation d'une analyse territoriale des besoins sociaux afin de produire un « *portrait social* » du territoire. Concrètement, une observation, une analyse et la définition d'orientations et d'actions à l'échelon communal conservent-elles encore aujourd'hui leur pertinence ?



Politique

Élection présidentielle de 2017 : la réforme des parrainages est engagée

Dans le *CÉAS-point-com* n° 631 du 27 novembre 2015, nous évoquions une proposition de loi relative à la modernisation des règles applicables à l'élection présidentielle, laquelle porte notamment sur le système des parrainages. En fait, il s'agit d'une double proposition de loi, l'une organique et l'autre ordinaire, déposée par Bruno Le Roux, député PS de Seine-Saint-Denis, et Jean-Jacques Urvoas, député PS du Finistère, et quelques-uns de leurs collègues (dont Guillaume Garot).

Le texte est examiné au Parlement en procédure accélérée (un seul passage devant chaque chambre). L'Assemblée nationale l'a adopté le 16 décembre. Les députés socialistes et Les Républicains ont plutôt soutenu les deux principales mesures : d'une part, les élus pouvant parrainer un candidat devront eux-mêmes envoyer leur parrainage au Conseil constitutionnel (et non plus au candidat) ; d'autre part, au fur et à mesure de leur réception, au moins deux fois par semaine, le Conseil constitutionnel publiera la liste nominative des élus ayant envoyé leur parrainage.

Quelques députés (Nicolas Dupont-Aignan parmi d'autres) se sont farouchement opposés à ces mesures qui, selon eux, défavorisent les « petits candidats ».

L'Assemblée nationale a adopté une autre disposition visant à étendre jusqu'à 19 h, uniquement pour l'élection présiden-

tielle, l'ouverture des bureaux de vote jusqu'à présent ouverts de 8 h à 18 h (dans les grandes villes, ce serait toujours jusqu'à 20 h).

Le texte est maintenant transmis au Sénat.



À vos agendas

Le 5 janvier, à Mayenne La place du citoyen dans son territoire

Le mardi 5 janvier, de 20 h à 22 h, à l'auditorium du Grand-Nord, à Mayenne, le Conseil de développement du Pays de Haute-Mayenne organise une conférence-débat sur le thème de la place du citoyen dans son territoire.

Cette conférence sera animée par Martine Long, maître de conférences, responsable du Master 2 Droit des interventions publiques de l'université d'Angers, ancienne membre associée du Conseil de développement de la région d'Angers. Elle abordera la question sous l'angle de la réforme territoriale : pour qui ? pourquoi ? Elle commencera par prendre de la hauteur, en présentant les mouvements à l'œuvre dans l'Union européenne ; ensuite elle analysera ce qu'on appelle communément l'acte III de la décentralisation pour terminer sur les implications de ces évolutions à l'échelle locale, d'une manière générale et plus spécifiquement pour les citoyens.

La parole sera ensuite donnée aux participants.

Renseignements par tél. : 02 43 04 64 58

Mél. : cd@hautemayenne.org

Le 13 janvier, à Mayenne Expériences de la douleur

Le mercredi 13 janvier, à 20 h 30, salle de spectacle du Centre hospitalier du Nord-Mayenne, à Mayenne, l'association Regards cliniques organise une conférence avec David Le Breton, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, sur une approche anthropologique des expériences de la douleur.



« Comme les autres perceptions sensorielles, la douleur n'est pas l'enregistrement d'une donnée physiologique, mais une interprétation, une traduction en termes intimes d'une altération pénible de soi. Ce n'est pas le corps qui souffre, mais l'individu en son entier. D'où la diversité des attitudes pour des personnes atteintes des mêmes pathologies et des mêmes symptômes. La douleur est toujours mêlée de sens ; c'est pourquoi elle est vécue comme une souffrance à un degré plus ou moins accentué selon les individus et les circonstances. Subie, elle est plutôt destructrice ; choisie, elle permet de mieux se connaître et elle est inhérente à certaines activités valorisées. En outre, la blessure délibérée permet à des adolescentes à travers leurs scarifications de s'opposer à leur souffrance d'existence. »

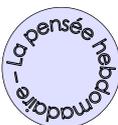
Tarifs : 10 euros pour les non-adhérents ; 5 euros pour les étudiants et chômeurs. L'adhésion (28 euros) donne droit aux quatre conférences annuelles gratuitement.

"Le citoyen et son territoire : quels liens, quels rôles, quelles perspectives ?"

Conférence animée par Mme Martine LONG, Maître de Conférences à l'Université d'Angers

Gratuit et ouvert à tous !

Mardi 5 janvier 2016, de 20h à 22h - Pôle Culturel Le Grand Nord, 53100 MAYENNE



« La crise scolaire française est fondamentalement politique. Mais la faiblesse politique dépend moins des conservatismes corporatistes que de la difficulté proprement politique de faire de l'éducation un problème politique et social essentiel. Il appartient aux partis de rompre avec la nostalgie d'un âge d'or qui n'a pas existé ; il leur appartient d'expliquer et d'expliquer encore que l'avenir d'une société, et pas seulement celui de chacun de nous, se joue dans le système éducatif. Il appartient aux dirigeants politiques de produire une offre politique, d'animer le débat public et parlementaire sur les questions d'éducation ; sans cela, il y a peu de chances que les blocages soient levés et qu'une légitimité démocratique puisse demain s'opposer à la légitimité corporatiste. »

François Dubet, sociologue de l'éducation, « La crise scolaire est politique » (propos recueillis par Gérard Courtois), *Le Monde* des 1^{er} et 2 septembre 2013.